

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS

SUISSE FRANCE, BELGIQUE ALLEMAGNE, AUTRICHE ITALIE, ESPAGNE. ANGLETERRE, HOLLANDE. ETATS-UNIS	1 an	6 mois	3 mois
	fr. 20	11	6
	• 36	19	10

Rédaction et Expédition
 BUREAUX: Grand'Rue 10, à Fribourg
 La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires
 lui sont adressés.
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES: Grand'Rue, 10, à Fribourg.
 Prix de la ligne ou de son espace: 15 cent.
 Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
 Lettres et argent franco.

CATHOLIQUE ET CONSERVATEUR

Il y a quelque temps, le *Bien public* nous avait posé quelques questions qui tenaient à faire révoquer en doute notre foi catholique et nos opinions conservatrices. Nous lui fîmes une première réponse, très succincte, qui avait surtout pour but de préciser et de circonscrire le terrain de la discussion. C'est toujours la première chose à faire quand on veut engager une polémique profitable. Le *Bien public* n'eut garde de nous fournir les renseignements préliminaires que nous demandions pour suivre le débat dans des conditions logiques et loyales.

Depuis lors, ses questions ont disparu de ses colonnes, après s'y être étalées pendant plusieurs semaines. Cependant nous ne croyons pas devoir, pour autant, renoncer à lui donner une réponse, qui ne se serait pas fait attendre aussi longuement, si le *Bien public*, après avoir paru provoquer le débat, ne s'était immédiatement après dérobé. Il y a de bons motifs, dans l'état actuel des esprits, à étudier de près certains points débattus entre catholiques et conservateurs; ce sera le moyen de dissiper plus d'un malentendu.

La première question que nous posait le *Bien public* était celle-ci :

« Comment peut-on se dire catholique, quand on manque journellement à l'essence même du christianisme, la vérité et la charité. »

Il y a ici un point de droit et un point de fait. Nous avons commencé à poser au *Bien public* la question de fait. Montrez, lui avons-nous dit, que la *Liberté* manque journellement à la vérité et à la charité. Le

Bien public n'a pas essayé de faire cette démonstration. En sentait-il peut-être l'impossibilité ?

Quant à nous, rien ne nous serait plus facile que de prouver qu'en maintes circonstances le *Bien public* a manqué à la vérité. On en trouvera des preuves, par exemple, dans notre numéro du 31 juillet, dans l'article intitulé : *à travers les journaux*.

Il nous serait également facile de montrer que les récentes attaques personnelles du *Bien public* contre des hommes très honorables du canton de Fribourg sont une flagrante violation des règles de la charité ! Mais puisque la feuille libérale a déserté le terrain de la discussion dans le domaine des faits, c'est qu'apparemment elle se sent vaincue; c'est l'aveu implicite des fautes que ses amis eux-mêmes sont obligés de reconnaître et de mettre sur le compte de l'humaine fragilité.

L'excuse n'est pas sans valeur, du reste, les hommes ne sauraient faire des œuvres parfaites. Mais quand on a soi-même donné en moins de neuf mois des preuves si nombreuses de peccabilité, peut-être ferait on prudemment de moins insister sur les imperfections des autres. Surtout quand on est venu au monde tout exprès pour corriger les défauts tant reprochés à la presse conservatrice et catholique du canton de Fribourg, tout vous faisait un devoir de ne pas tomber dans des défauts pires encore.

Si de la région des faits nous nous élevons dans la sphère des principes, nous ne pouvons que remercier le *Bien public* de proclamer avec nous que la vérité et la charité sont les deux pôles de la presse vraiment catholique.

La vérité d'abord et avant tout.
 Il y a la vérité des faits. La presse radicale vit du mensonge; continuellement nous la

trouvons occupée à dénaturer les événements, à fausser les intentions, à tromper ses lecteurs. Le monde malheureusement veut être trompé, *mundus vult decipi*; la presse radicale en profite: *ergo decipiatur*. C'est une des raisons de la popularité et de la diffusion de la mauvaise presse. La foule ne va pas au journalisme austère qui respecte la vérité, qui ne veut exploiter ni le mensonge ni le scandale.

Il y a encore la vérité doctrinale. Tous les catholiques sont tenus d'accepter la vérité religieuse telle qu'elle est proclamée par les autorités légitimes de l'Eglise. Cette obligation s'impose encore davantage aux journaux qui exercent sur leurs lecteurs une influence incontestable, qui peuvent tant servir ou à la diffusion de la vérité catholique ou à la propagande des doctrines suspectes ou hérétiques.

Le journalisme catholique a pour raison d'être de servir la vérité: respecter la vérité des faits; défendre en toute circonstance la vérité des doctrines.

Dès lors que doit-il faire ?
 Il faut, en premier lieu, qu'il se tienne étroitement uni à tous ceux qui sont les maîtres autorisés de l'enseignement religieux. Il doit être uni au clergé paroissial. Je ne comprends pas comment un journal, qui serait en opposition avec la grande majorité du clergé d'un diocèse, quand ce clergé jouit d'une réputation bien méritée d'orthodoxie et de dévouement aux doctrines romaines, pourrait être tranquille sur sa position, n'avoir point de doute sur la ligne de conduite qu'il a adoptée.

Au-dessus du clergé paroissial, il y a l'évêque, qui est une autorité enseignante. Le journalisme catholique ne peut que suivre les directions de l'autorité épiscopale en tout ce qui se rapporte aux questions qui touchent à la religion, et même pour les questions controversées entre catholiques. C'est un témoignage de soumission qui est

du à l'organe légitime et immédiat de l'autorité de l'Eglise.

Au-dessus, enfin, de l'évêque, il y a le Saint Siège. Le Vicaire de Jésus-Christ jouit du privilège de l'infaillibilité dans son enseignement proprement dit; il jouit en outre de la plénitude de la souveraineté et de l'autorité religieuse dans les matières qui ne relèvent pas de son infaillibilité.

Ainsi, le journalisme catholique doit se tenir étroitement uni au pape d'abord, qu'il n'accusera jamais d'être mal informé, ou prévenu, ou partial; puis à l'évêque diocésain, au clergé et à la généralité des meilleurs catholiques.

Par contre, il s'éloignera autant que possible de ceux qui combattent la vérité, des partis et des hommes qui ont pour programme de combattre la vérité religieuse, de répandre des doctrines dangereuses ou tout au moins suspectes. Tout accommodement avec ces partis et ces hommes doit être repoussé; jamais on ne peut pactiser avec eux; ce serait compromettre la cause de la vérité dont on doit rester l'organe, dans des compromis ou dans des alliances qui ne pourraient en aucun cas servir la cause religieuse, qui seraient un scandale pour les bons et un sujet de joie et d'encouragement pour les mauvais.

Voilà, croyons-nous, ce qu'exige le respect de la divine vérité. (A suivre)

CORRESPONDANCES

Berne, le 3 août.

Certains journaux radicaux ou franc-maçonniques se donnent beaucoup de peine pour cacher le scandale inouï de la profanation et du dévouement des cadavres dans l'hôpital de l'île. Il est vrai que d'autres organes radicaux, comme les *Basler Nachrichten* et le *Nouveliste vaudois*, ont

ment lui paraissent utiles et qu'il les accepte, je suis tout à lui. La mémoire d'Attale m'empêchera aussi d'être tout à fait un étranger pour le fils d'Ambiorix.

« VETTIVS EPAGATHUS. »

Généreux Alexandre! noble jeune homme que je ne connais pas et qui m'offre le secours de son talent et de son amitié à l'heure où mes amis m'abandonnent! Oui, certes, j'accepte! Une telle générosité mérite mon entière confiance. Il convenait à l'ami d'Attale de venir en aide le premier à la détresse de Maturus. Attale! il ne m'eût point délaissé, lui, malgré mon ingrate indifférence. Quel ami j'ai perdu et dont je n'étais pas digne! Maturus aurait pu ajouter: et par quels amis je l'ai remplacé! Il se le dit, il se le répète fréquemment ce soir-là. Les remords qu'il n'essayait plus d'étouffer revinrent avec une intensité nouvelle, et pourtant leurs morsures aujourd'hui, sont moins amères, car il y a des larmes au fond de son cœur et il y a des regrets. Voilà pourquoi la conscience abandonne ses fouets vengeurs et change ses paroles de menace en des paroles amies, moins voisines du reproche que de la consolation. Voilà pourquoi aussi tout ce qu'il y avait de bon et de grand dans l'âme du jeune homme se réveille enfin, soulevé par le vent de l'adversité, baigné par les pleurs féconds et purifiants d'un vrai repentir.

Les élans de son esprit vers la vérité, les élans de son cœur vers le bien, se relèvent de leur oppression et lui font entrevoir encore, sur les saintes hauteurs d'une vie pu-

rifiée, les ineffables rassasiements qu'il a entrevus autrefois.

Et déjà ces hautes aspirations l'ont réhabilité à ses propres yeux. Il se sent meilleur parce qu'il veut le devenir, il lui semble que le fardeau de ces trois années volontairement perdues et flétries, mais aujourd'hui volontairement condamnées, se détache de ses épaules, qu'il peut relever la tête et se croire libre. Libre! Pourquoi pas? N'a-t-il point fait tout ce que peut faire la seule raison humaine lorsqu'elle s'aperçoit qu'elle a dévié? Et cependant, il compte sans les sollicitations de l'habitude, sans les défaillances de la volonté, sans les éclipses de l'intelligence et surtout sans les efforts d'une lutte de chaque instant contre soi-même, lutte cachée, difficile et sans gloire que toute réforme exige et suppose. Il lui faudra apprendre que la volonté ne redevient pas si aisément souveraine et qu'elle ne ressaisit qu'à grands efforts son sceptre brisé.

Mais le fils de Valérie a obtenu de n'être pas toujours indocile à la voix intérieure qui gémit en lui, il a confessé ses errements devant sa conscience; cet acte lui sera compté à justice comme s'il les avait confessés devant Dieu; car, qu'est-ce que la conscience, sinon le reflet du regard créateur ou plutôt ce regard lui-même toujours fixé sur l'âme, comme l'infaillible miroir du bien et du mal? Boussole divine, invariablement attirée par la lumière, quelles que soient les fureurs qui la violentent, elle se tourne toujours vers la vérité son pôle immuable, et il ne faut pas moins pour la briser et l'éteindre, qu'une accumulation de forfaits assez

énorme pour épuiser l'océan d'une miséricorde infinie. Maturus n'a point mérité que ses clartés s'éloignent, et la prière de Valérie, inclinant la grâce du baptême sur le cœur troublé de son fils, a demandé peut-être qu'afin d'en hâter l'heure il fût éprouvé par les eaux de l'adversité.

Il y a des fruits qui mûrissent vite, ceux-là que ne dévient point les brûlants soleils de l'orage. Il en est ainsi de quelques intelligences, les leçons se multiplient et se répètent comme si le temps, avare de lendemains voulait entasser en un seul jour le travail et l'expérience de toute une vie. La journée de Maturus n'était point finie; le malheur avait touché son front, il fallait maintenant qu'il vit tomber les illusions de son esprit et que ce jour fût marqué par le souvenir d'une double ruine; celle de sa fortune, mais celle aussi de tous les mensonges qui l'enveloppaient de séduisants réseaux.

A peine le repas du soir fut-il achevé que Maturus errait au clair de lune dans une allée de sapins, livrant son front fatigué à l'haleine glacée du nord et marchant à grands pas comme pour donner une apparence d'activité à la fièvre qui brûlait son sang. Il y était à peine depuis quelques minutes, lorsqu'une main se posant familièrement sur son épaule le fit très-saillir.

Puisque Maturus ne vient pas à ses amis, il faut que ses amis viennent à lui, disait la voix enrouée, faible et nazillarde du magicien d'Alexandre; jeune homme, mon art peut te venir en aide, comment l'as-tu oublié ?

— Je n'ai que trop perdu de temps à ton

52 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ.

LA FLEUR DES GAULES

ÉPIQUE DU TROISIÈME SIÈCLE APRÈS JÉSUS-CHRIST

PAR H. HOUET

CHAPITRE V

LE SCRINIUM

Que n'eût-il point donné en ce moment pour qu'elle fût la femme de Lévinus ! Et il songeait à son père, couché là-bas sur cette colline que peut-être il ne possède plus, à sa mère chérie, étendue à côté de lui sous le même mausolée et un torrent d'amertume inondait son âme.

Quand il rentra le soir à la villa, l'ostarius appelé lui raconta qu'un jeune homme s'était présenté de la part d'Alexandre, insistant beaucoup pour qu'on le fit entrer, que, sur son refus, il avait laissé un billet exposant le but de sa visite.

Maturus brisa le fil de soie qui enveloppait le parchemin et lut ce qui suit :
 « Un ami commun, Alexandre, m'envoie à Maturus. Si mes conseils et mon dévoue-

immédiatement reproduit la nouvelle donnée en premier lieu par le *Vaterland* de Lucerne, en laissant à ce journal la responsabilité de ses assertions. Mais les journaux de la ville fédérale, les mieux placés pour tout savoir, sont justement ceux qui ont gardé le silence le plus obstiné jusqu'à ce que le public ait été renseigné par les feuilles des cantons voisins.

Alors seulement les franc-maçons de la *Berner-Post* et de l'*Intelligenzblatt* ont commencé à mentir et à démentir, s'acharnant sur cette distinction oiseuse : Jaberg est-il employé de l'hôpital ou de l'institut pathologique. Le moniteur des vieux-catholiques, la *Berner-Post*, toujours maladroite dans l'insolence, s'en prend aujourd'hui au *Berner-Bote*, parce que ce dernier, qui avait fait de Jaberg un employé de l'hôpital, n'a pas encore inséré de rectification. Mais c'est bien se tromper que de croire étouffer la vérité sous une ridicule chicane de détail.

Qu'importe, en effet, que Jaberg (le profaneur des cadavres) dépende de telle ou telle autorité administrative ; ce qui intéresse le public et le tribunal, c'est que Jaberg opérait dans l'intérieur de l'hôpital et qu'il n'était pas du tout contrôlé et surveillé. Le pro-rédacteur de la *Berner-Post*, le fameux F. Steck, est membre de la direction de l'île ; il ne peut ignorer que l'administration de l'hôpital a pour mission de maintenir l'ordre et d'exercer le contrôle sur tout ce qui se passe dans l'intérieur du bâtiment ; aucun homme raisonnable ne pense autrement. Mais le F. Steck, rédacteur de la *Berner-Post* fait semblant de ne pas savoir qu'il s'agit seulement du lieu où le vol a été commis, et c'est pourquoi il disserte lourdement sur le titre que porte l'employé coupable.

On comprend la raison d'être de cette manœuvre quand on sait que l'administrateur et le secrétaire de l'hôpital font partie de la franc-maçonnerie ; dès lors il ne faut rien négliger pour se laver de ce scandale : on verrait trop la comédie sous les déclarations de ces franc-maçons qui veulent passer pour des modèles d'humanité et qui s'intéressent tant à la *décence* due aux déçédés.

La *Züricher-Post*, dont la rédaction a fait plus d'une fois preuve d'impartialité, comme pour le procès de Stabio et pour le *Culturkampf*, la *Züricher-Post* est malmenée par son correspondant, qui fut dans le temps rédacteur de la *Tagespost*. Le correspondant de l'organe zuricois engage le public à retenir son jugement jusqu'à la fin de l'enquête ; mais lui, qui donne ce bon conseil, s'est bien gardé d'assister à l'interrogatoire de l'accusé.

Ah, si l'administration de l'île était confiée à un conservateur, ou si un pareil scandale s'était produit à Fribourg, comme la Confédération serait inondée de bulletins extraordinaires pour dénoncer les ultramontains !

Mais M. Scherz, colonel, avocat, notaire, ami des tireurs, des chanteurs et des gymnastes, ami du peuple, membre du Conseil national et du Grand Conseil bernois, président de la direction de la Banque cantonale et administrateur de l'île (Inselvater), ce

pauvre M. Scherz est radical et a fait comme chef de bataillon la campagne du Sonderbund en 1847 contre Fribourg, où il a fait preuve d'héroïsme en poussant ce cri : *Le premier prêtre (Der erste Pfaffe) que nous rencontrerons sera fusillé !* Quelqu'un à Fribourg, saurait-il me dire si cet ordre a été exécuté ?

CONFÉDÉRATION

En exécution des art. 27, 28 et 29 de la loi du 19 décembre 1879, le Conseil fédéral a décidé que les marques de fabrique déposées du 1^{er} mai au 31 juillet 1880, seront annoncées dans une publication spéciale, dont il sera transmis gratuitement un exemplaire à chaque déposant, ainsi que des exemplaires aux chancelleries cantonales et aux sociétés industrielles et commerciales suisses. Le prix de l'exemplaire pour le public est d'un franc. Le délai pour s'opposer à l'enregistrement des marques publiées est fixé du 1^{er} au 30 septembre 1880.

A partir du 1^{er} novembre, le département fédéral du commerce enregistrera les marques déclarées valables et des registres seront ouverts pour les nouvelles marques.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — Le *Journal du Jura* a reçu le professeur D^r F.-A. Forel, de Morges, l'intéressante communication suivante :

« Je vois par un article de votre journal que les parents et amis des malheureuses victimes du naufrage du *Neptune* se demandent avec inquiétude si les infortunés n'ont pas eu à lutter pendant longtemps contre la mort ou si leur agonie n'a pas été longue et douloureuse. Je puis les rassurer entièrement sur ce sujet.

« Le petit bateau a dû sombrer immédiatement et descendre comme une pierre au fond du lac, où il repose actuellement sous 246 pieds d'eau, et où il est soumis à une pression de plus de sept atmosphères.

« A supposer que la cabine fut hermétiquement fermée et que l'air ne pût s'échapper, les vitres ont dû être enfoncées par la pression de l'eau dès que le bateau est descendu à 10 ou 20 mètres de profondeur.

« A supposer que les fenêtres ou parois de la cabine aient pu résister à la pression, l'eau aura été chassée dans l'intérieur par les fentes de la porte, par le trou de la serrure, par tout orifice enfin, quelque petit fut-il, et aura rempli presque immédiatement la chambre.

« La pression a dû réduire instantanément le volume de l'air au septième de ce qu'il était primitivement ; si la cabine avait sept pieds de haut, l'air a dû être réduit à une couche de moins d'un pied d'épaisseur.

« A supposer encore que quelqu'un des infortunés ait cherché à nager et à se maintenir dans cette couche d'air refoulée au plafond, la pression de sept atmosphères a dû causer une congestion tellement violente qu'il a dû presque immédiatement perdre

— Interroge l'esprit, dit le vieillard au jeune homme, l'évocation a réussi. Mais voici qu'au même instant tout disparaît... des gémissements prolongés se font entendre et expirent en s'éloignant, et le silence du soir redevient calme et inviolé.

— Il y a là un ennemi ! murmura le magicien en agitant les bras et en prononçant des paroles étranges pour rappeler sans doute les esprits disparus. Aucun signe ne se fit voir ni entendre.

— Il y a donc une puissance supérieure à celle de ton Dieu ? Vieillard, connais-tu l'ennemi qui l'a vaincu ?

— Le seul ennemi qui le puisse vaincre n'habite point la maison.

Le silence se prolongeant, on vit tout à coup s'échapper d'un abri formé par un vieux sapin une enfant couverte d'un manteau. C'était une esclave, sans doute ; elle courait comme une biche effrayée. Un mouvement que fit Maturus ayant attiré son attention, elle aperçut les deux hommes, poussa un cri et tomba d'épouvante à quelques pas d'eux. Maturus la releva et l'ayant reconnue :

— Blandine, lui dit-il, n'aie pas peur, je suis là ! C'est moi, Maturus ! Elle s'appuya tremblante sur son bras et l'entraîna dans la direction de la villa.

— Vieillard, dit l'édile en s'éloignant, tout est fini entre nous désormais.

(A suivre.)

connaissance, par conséquent cesser de souffrir.

« Les plongeurs sont arrivés à descendre jusqu'à 60 mètres de profondeur au prix de mille dangers et avec des précautions infinies pour ménager une compression lente et régulière ; ils ne se hasarderont jamais à supporter des pressions aussi fortes si la compression devait être subite ; et encore payent-ils trop souvent de leur vies expéditions aventureuses.

« En résumé, j'estime que les victimes de la catastrophe du *Neptune* n'ont probablement pas eu plus d'une à deux minutes d'agonie et que leurs angoisses ont dû être étouffées par une perte très rapide de la conscience de leur sort.

« Si vous croyez que ces réflexions puissent calmer les angoisses de quelques-uns des parents ou amis de ces infortunés, veuillez leur communiquer cette lettre : la sympathie de tous est la seule consolation que nous puissions leur offrir. »

— Voici les réponses que le Conseil fédéral a reçues des divers ministères de la marine auxquels il s'est adressé à l'occasion du naufrage du *Neptune* :

Les plongeurs autrichiens ne descendent pas au-delà de quarante mètres, bien que le règlement prévoio 60 mètres.

En Angleterre, les plongeurs anglais ne travaillent pas non plus avec succès à une profondeur plus grande que 40 mètres. Le ministre anglais conseille de faire sauter le bateau avec de la dynamite.

Dans la marine prussienne, on ne dépasse pas 45 mètres, mais il paraît que des hommes privilégiés peuvent descendre jusqu'à 75 mètres avec l'appareil Rosquior, à Kiel.

De Paris, on a télégraphié qu'on pourrait peut être aller jusqu'à 75 mètres, mais qu'il fallait indiquer la profondeur exacte et envoyer quelqu'un pour traiter, les frais étant évalués à environ 10,000 fr.

Une réponse de Kiel n'est pas encore arrivée.

Dans le cas où l'on devrait renoncer à employer des plongeurs, le comité biennois a décidé néanmoins d'essayer de relever le *Neptune*. Dans ce but, plusieurs projets lui ont été soumis. C'est celui de M. Bessiger, maître charpentier à Bienne, qui a été choisi pour les premiers essais.

Il est aussi question de fabriquer un appareil de sondage pour déterminer la position exacte du bateau.

— On n'a pas encore retrouvé de traces de M. le D^r Haller et de ses compagnons. La première expédition avait fouillé le Lauteraarpas et le Finsteraarjoch ; la seconde avait également dirigé ses recherches aux abords du Lauteraar.

Une troisième colonne, composée de deux anglais et de cinq guides valaisans, explora encore la même contrée, puis M. le D^r Lanz, de Bienne, se dirigea par le Wetterhorn vers la Dossenhatte et l'Urbachthal. A la fin de juillet, les 27 et 28, quatre chercheurs de cristal de Guttannen, puis mercredi dernier le pasteur Strasser, avec cinq hommes de confiance, firent des recherches aux environs du Lauteraar et de la Strahlegg. On descendit dans plusieurs crevasses, mais sans rien découvrir. Le 1^{er} août enfin, Pierre Bohren, surnommé le « loup des glaciers », est parti avec d'autres guides pour une nouvelle expédition.

— Il paraît que les trois paysans qui ont maltraité un individu qui avait maraudé quelques cerises, n'ont pas atteint le coupable ; en effet, ils ont assailli un individu qu'ils ont cru être le maraudeur et l'ont si bien frappé qu'il est mort à l'hôpital.

— Un jeune charpentier, occupé à la démolition de la cantine de Bienne, est tombé d'une hauteur de 40 pieds sur un tas de sable. Il se tira de cette terrible chute avec un bras cassé et quelques contusions sans importance.

Zurich. — D'après l'*Anzeiger von Uster*, le chef de gare de Schwerzenbach et le buraliste postal de la même localité ont disparu avec la caisse. Ils ont emporté entre les deux une somme de 8000 fr.

— La commune scolaire catholique de Dietikon a décidé, par 100 voix contre 2, de recourir au tribunal fédéral contre la décision des autorités zuricoises qui ont ordonné la fusion de l'école catholique et de l'école réformée. Les recourants voient dans cette décision une violation de la constitution cantonale.

Vaud. — On mande de Château-d'Oex, à la *Grenzpost*, en date du 30 juillet :

Mercredi dernier, un garçon de 11 ans s'est noyé en se baignant dans le lac Lionson ; cet enfant était le fils unique de parents habitant les Indes-Orientales : il avait

été confié, pour son éducation, au docteur anglais W. Celui-ci avait autorisé son pensionnaire à faire une course vers le lac Lionson avec une bonne et une gouvernante, qui eurent l'imprudence de le laisser se baigner. On a retiré son cadavre quelques heures plus tard.

— On écrit des Cullayes à l'*Echo de la Broye* :

« Dans le courant de la semaine dernière, une femme occupée à cueillir des framboises dans la forêt du Grand-Jorat, appartenant à la commune de Cully, se trouva tout à coup en présence d'un monstrueux animal assis sur son train de derrière et présentant une hure armée de formidables crocs. C'était un vieux sanglier. La femme s'enfuit en poussant des cris de terreur, tandis que le solitaire, plus surpris qu'irrité à la vue d'un être humain, s'enfonça dans les taillis impénétrables qui lui servent de refuge. Le lendemain, une battue fut organisée ; mais on ne trouva aucune trace du sauvage habitant de ces forêts vierges. Seul, un des batteurs pénétra, en dépit de tous les obstacles, jusqu'au plus épais des halliers, et là, empêtré dans les broussailles, il découvrit un jeune marcassin, dont il parvint à s'emparer. C'est un mâle de fort belle venue, que l'heureux chasseur espère apprivoiser et qu'il se fait un plaisir de montrer aux amateurs. »

CANTON DE FRIBOURG

La fête de la Portioncule

AU COUVENT DES RR. PP. CAPUCINS A FRIBOURG

La fête de la *Portioncule*, bien connue du peuple catholique sous le nom de *Jour des Pardons*, ainsi appelée à cause des riches indulgences attachées à ce jour, a revêtu cette année une importance exceptionnelle dans l'église des RR. PP. Capucins, à cause de la présence de Sa Grandeur Mgr Cosandey et des membres du conseil d'Etat.

L'église était trop étroite pour contenir la foule qui s'est pressée et le matin et le soir autour de la chaire de vérité, avide d'entendre la parole de Dieu de la bouche du premier Pasteur du diocèse.

Mgr Cosandey a prêché deux fois, le matin en allemand et le soir en français.

Dans le sermon du matin il a traité la question si consolante des *Indulgences*, en insistant surtout sur l'indulgence de la *Portioncule*.

Par son onction, par sa science, par la simplicité de sa parole Mgr Cosandey fait revivre le bon saint François de Sales, et le peuple fribourgeois s'attache à lui comme le bon peuple de Savoie s'était attaché à son bon Saint.

L'orateur a exposé dans la première partie la doctrine de l'Eglise sur les indulgences, avec cette clarté et cette piété tendre que tout le monde admire.

Dans la seconde partie Sa Grandeur Mgr Cosandey a engagé les fidèles à gagner des indulgences ; il a parlé de la nécessité de faire des œuvres corporelles et spirituelles auxquelles sont attachées des indulgences, il a excité avec chaleur les fidèles à prendre part aux luttes que l'Eglise soutient pour défendre les droits de Jésus-Christ ; il a insisté avec une vigueur apostolique sur la puissance de la prière, sur le devoir imposé aux catholiques de venir en aide aux bonnes œuvres qui sont les grands moyens dont Dieu se sert pour conserver et propager la vérité, et ainsi sauver les âmes. Sa Grandeur n'a pas oublié de rappeler aux vivants les âmes du purgatoire, et de les exhorter à gagner en leur faveur des indulgences.

Ce sermon a été écouté avec une religieuse attention et un vrai bonheur.

Dans l'instruction de l'après-midi, Mgr Cosandey a parlé des avantages du Tiers-Ordre. Voici le résumé de cette allocution :

Monseigneur a félicité les tertiaires d'être venus gagner les indulgences si précieuses pour eux-mêmes et pour les âmes du purgatoire ; et d'être venus en même temps prier pour l'Eglise, en ces moments où elle en a tant besoin.

Après un touchant sexorde sur cette pensée, il a fait avec beaucoup d'ongion, de grâce et de savoir un délicieux commentaire sur ces paroles de saint Bernard : « Le religieux mène une vie plus pure, tombe plus rarement, se relève plus facilement, marche avec plus de sécurité, meurt avec plus de douceur, se purifie dans le purgatoire plus promptement, et reçoit une plus grande gloire dans le ciel. »

Car la vie est plus pure, quand les moyens

art et il me reste, en ce moment, autre chose à faire que de m'y livrer encore, répondit avec amertume le disciple révolté.

— Les esprits de l'abîme ont la clef des sciences et la clef des trésors, dit le vieillard avec son ton emphatique et mystérieux, je ne t'ai révélé que la plus petite partie de leur puissance, confie-leur tes désirs. Déjà ils m'ont fait lire dans la pensée comme dans la mienne ; tu songes à les abandonner, quand eux seuls peuvent répondre à l'anxiété de ton esprit. Ces parchemins égarés, veux-tu savoir où ils sont ?

Maturus ne répondit point.

— Parle, reprit le magicien, tes mépris et tes doutes diminuent mon pouvoir et disposent à l'insensibilité ceux de qui peut-être ton sort dépend.

— Et, qui me dit qu'il ne vaut pas mieux accepter mon sort que de racheter ma fortune par un moyen peut-être maudit ?

— Silence ! Tu blasphèmes, regarde !

A l'instant les noirs sapins s'agitèrent comme aux souffles d'un vent d'été, puis des sons harmonieux, imperceptibles d'abord, s'élevèrent par degrés et éclatèrent tout à coup, pareils à des milliers de harpes éoliennes vibrant à l'unisson ; on eût dit que toutes les branches des arbres rendaient des accords. Bientôt on aperçut des lueurs fugitives, courant çà et là comme des feux follets. Sans doute elles étaient les musiciens étranges de ce concert nocturne. Des signes cabalistiques leur succédèrent, décrivant des lignes de lumière dans la nuit, comme la première fois, sur les murs de la cabane de Claudius.

de se sanctifier abondamment davantage; or la règle du Tiers-Ordre les donne très abondamment. Ici quelques mots bien sentis sur l'excellence incomparable de la vie pure, ont fait comprendre la pureté de la source d'où sortaient les paroles, *ex abundantia cordis*.

En religion, et le Tiers Ordre est une religion, les chutes sont moins fréquentes, et l'on se relève plus vite: car là surtout sont les sacrements, l'Eucharistie qui préserve, la pénitence qui relève. *Ea religio, l'âme marche avec plus de sécurité*, tandis que dans le monde on est exposé à se tromper, comme le voyageur qui rencontre plusieurs chemins. Or la règle du Tiers-Ordre, règle religieuse, est la vraie trace, qui montre la route sûre, droite et courte... *La mort est donc à qui s'est habitué à une vie de sacrifice, c'est-à-dire, à une vie religieuse, telle que l'offre la règle du Tiers-Ordre.* Cette règle serait le salut de tant de personnes qui cherchent à jouir dans la piété (paroles profondes et bien vraies), et qui feignent d'ignorer que la religion de Jésus-Christ consiste dans la croix.

Etre peu de temps en purgatoire, c'est un grand bien pour l'âme juste, un bien inappréciable, que nous comprenons peu maintenant; méritons-le néanmoins, en sachant souffrir ici-bas, et surtout méritons le ciel et la gloire que donne la règle du Tiers-Ordre.

Car le Tiers-Ordre est une religion très méritoire pour le ciel. Ici Monseigneur a terminé par une pensée heureuse, digne des réflexions de tous les tertiaires: c'est que leur saint état avec sa règle est comme un ordre religieux, dont l'essence consiste dans une vie religieuse, la pénitence, le sacrifice, la vertu parfaite. Ne prenons donc pas l'accessoire pour le principal; c'est-à-dire, ne faisons pas consister notre piété dans des prières seulement, quoique très saintes, ou rien que dans des indulgences, quoique très utiles; mais surtout dans le devoir et le dévouement, dans la vertu qui fait mener une vie plus pure et trouver une mort plus douce, et dans le ciel une gloire plus grande.

Les RR. PP. Capucins, dont la cordiale hospitalité est proverbiale, hospitalité qui fait revivre avec la pauvreté de saint François d'Assise toute sa générosité, firent l'honneur de leur réfectoire à Mgr Cosandey, au président, au vice-président et à plusieurs membres du conseil d'Etat.

M. le curé de Fribourg, quelques amis du couvent entouraient avec les RR. PP. Capucins comme d'une couronne les premières autorités du pays.

La joie était dans tous les cœurs et les fronts étaient épanouis. La grande victoire, que les électeurs conservateurs catholiques avaient remportée la veille sur les partisans du *Bien public* et du radicalisme, ajoutait encore au bonheur de cette fête des Pardons que célébrait la pieuse famille franciscaine.

A la fin du dîner, le R. P. Jérémie, gardien du couvent de Fribourg, porta un toast à S. G. Mgr Cosandey et au conseil d'Etat. En voici le résumé:

C'est un grand honneur pour le couvent de recevoir à sa table, après les avoir salués à l'église, les premiers représentants de l'autorité religieuse et civile de notre pays. Nous n'avons rien fait pour mériter ce témoignage si consolant pour nous de votre protection et de votre affection.

Monseigneur, il y a longtemps que vous êtes l'ami de nos Pères, nous remercions Votre Grandeur de continuer à nous aimer, à nous visiter, et nous prions Dieu avec toute l'ardeur de nos âmes pour que sa grâce vous aide à porter ce pesant fardeau de l'épiscopat que la Providence a jeté sur vos épaules, mais ce qui est un poids pour vous est une consolation pour notre couvent et pour tout le diocèse.

Vénérables magistrats, le spectacle que vous donnez au canton de Fribourg et au monde par l'exemple de vos vertus, la fermeté de vos principes, par votre union avec l'autorité religieuse, est un grand exemple et bien consolant pour les catholiques de tous les pays et surtout pour nous.

Qui, nous n'oublierons pas que Monseigneur a dit un jour à la jeunesse qu'il fallait soutenir cet excellent gouvernement de Fribourg. Nous prions aussi pour vous, que Dieu vous accorde de longs jours et que la divine Providence vous laisse longtemps encore à la tête du pays pour le bonheur de la religion et de la patrie.

Pendant qu'ailleurs l'on chasse les pauvres religieux, que l'on met des scellés sur leurs cellules que l'on ferme leurs maisons et leurs églises, ici vous les honorez de votre amitié, vous les prenez sous votre protection, vous les soutenez dans leurs travaux

apostoliques; merci donc avant tout à Dieu d'avoir donné au canton de Fribourg un gouvernement excellent, et merci à Dieu d'avoir donné au diocèse de Lausanne un évêque non moins excellent; merci à vous aussi d'avoir rehaussé cette fête par votre présence qui nous réjouit et comble nos vœux.

Vive Monseigneur Cosandey!
Vive le conseil d'Etat du canton de Fribourg!

Mgr Cosandey répondit en disant que non seulement on n'était pas près de mettre les scellés sur les cellules des Pères; mais qu'il prierait Dieu et qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir comme évêque, pour l'extension encore plus grande de la pieuse et apostolique famille franciscaine. Il rappela tous les services que les bons Pères Capucins rendent à l'Eglise par leurs exemples, par leur vie mortifiée, par leurs prières, par leurs missions incessantes et fécondes, et il appela en finissant des bénédictions encore plus abondantes sur cette famille qui est l'une des joies de son cœur d'évêque, parce qu'elle a gardé intactes les saines traditions de la vie monastique, et intègres les principes sur lesquels repose le bonheur des sociétés.

M. Menoud, président du conseil d'Etat, remercia aussi les révérends Pères au nom du pays pour tous les services qu'ils rendent à nos catholiques populations; et si le peuple fribourgeois traverse des crises malheureuses sans être atteint, la famille franciscaine peut revendiquer une grande part dans le mérite de cette victoire qui fait honneur au pays. C'est la religion seule qui fait le bonheur des Etats comme des familles et des individus; et aussi longtemps que le peuple sera attaché par des convictions robustes aux vérités qu'enseigne partout les fils de saint François d'Assise par leurs exemples et par leurs travaux apostoliques, le canton de Fribourg regardera l'avenir avec sécurité...

M. Menoud termina en portant un toast à l'union de la famille franciscaine et de la famille fribourgeoise.

Fribourg, le 4 août 1880.

Monsieur le Rédacteur,

Vous annoncez dans votre numéro du 3 août, que la Musique militaire de Landwehr a joué dimanche soir, à son retour de Berne, les airs les plus entraînants, pour répondre à l'allégresse générale qui régnait en ville.

Nous n'aurions pas songé à relever cette plaisanterie si vos lecteurs étaient tous placés pour la comprendre. Mais le plus grand nombre en vous lisant, auront compris que notre Société a pris fait et cause pour votre candidat à la députation.

Cette supposition seule nous oblige à vous déclarer à nouveau que la politique est et sera complètement bannie de notre Société. C'est une condition de notre existence, et si on tient compte de la difficulté que nous avons éprouvée à nous organiser en faisant appel à toutes les forces musicales de notre ville, vous comprendrez qu'il nous importe de rester en dehors de tous les partis politiques.

Dans l'intérêt de notre corps de musique nous vous prions à l'avenir de ne plus nous mêler dans de semblables questions; en le faisant vous empêchez le développement et le perfectionnement de notre Société. Le terrain sur lequel les passions politiques se meuvent est malheureusement assez étendu dans le canton de Fribourg; chez nous il est neutre et une seule voix à la parole, c'est l'harmonie.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, nos salutations empressées.

Au nom du Comité,
Le Secrétaire: J. HOCHSTEUER.
pour le Président: J. RAMSTEIN.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous lisons et nous relisons cette lettre, et nous comprenons toujours moins le sentiment qui l'a dictée. Il y a, paraît-il, entre le Comité de la musique et nous un grand malentendu.

Quant nos cœurs sont à la joie, et que pour comble de bonheur nous avons la chance de goûter les accords d'une excellente musique, pourquoi ne savourerions-nous pas avec une satisfaction plus vive encore cette harmonie des instruments, prélude et espérance de l'harmonie que nous voudrions voir régner dans les âmes?

En quoi ce sentiment de joie et de reconnaissance, ce vœu d'union et d'harmonie peut-il déplaire au Comité de la musique de Landwehr? Qu'à faire ici la politique dont l'haleine brûlante dessèche tant de cœurs? Quant à l'invitation qu'on nous fait de

ne jamais plus nous occuper de la musique de Landwehr, il nous plaît de n'y voir qu'une boutade d'une mauvaise humeur passagère. Au premier concert donné sous les tilleuls ou à Tivoli, la *Liberté* sera là pour écouter et pour applaudir.

Espérons qu'on ne la chassera pas.

Les Fribourgeois qui ont pris part au pèlerinage du 29 juin dernier à Notre-Dame des Ermites, se rappellent qu'au retour, en exécution d'une des résolutions adoptées à Einsiedeln, ils ont donné leur obole pour l'achat d'une bannière destinée spécialement aux pèlerinages fribourgeois.

Nous avons le plaisir de leur apprendre que cette souscription toute spontanée a produit la respectable somme de 216 francs, déposée entre les mains de M. le curé de Cheyres.

Un comité a été immédiatement chargé de faire confectionner la bannière, et pour que cet emblème religieux et national soit le digne étendard des pèlerinages fribourgeois, rien ne sera négligé pour lui donner toute la magnificence possible.

Les personnes qui ont participé à de précédents pèlerinages et qui voudraient aussi contribuer à cette œuvre, peuvent adresser leur souscription à M. Jeuret, curé de Cheyres, ou bien à l'Administration de l'Imprimerie catholique. Il en sera rendu compte dans les journaux.

Dans la hâte du travail de rédaction, nous avons fait hier une erreur que nous tenons à réparer sans retard. Le syndic d'Ecuvillens n'a point travaillé pour la candidature Chardonnens; il a au contraire voté et fait voter pour le candidat du parti conservateur. C'est là une justice que nous nous plaignons à lui rendre.

L'agent du *Bien public* dans la commune d'Ecuvillens est M. le capitaine Bulliard.

La direction de la Suisse-Occidentale informe le public que la station de Rosé, entre Matran et Neyruz, est ouverte au service des voyageurs, bagages, marchandises chevaux et bestiaux depuis le 1^{er} août.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté)

Paris, 3 août.

Il paraît certain qu'il y aura une allocution de M. Grévy à la marine, lors du voyage de Cherbourg. Mais personne ne sait encore ce qu'elle sera. Contrairement aux bruits répandus, on ne croit pas, dans l'entourage du président, qu'il fasse allusion à la politique extérieure.

Les journaux officiels annoncent que les populations des départements qui « auront l'honneur » d'être traversés par le président se rendant à Cherbourg se préparent à accourir en grand nombre sur son passage.

Ils ne disent pas la raison de cet empressement, que voici :

On a fait de M. Grévy, aux yeux de nos ruraux, une sorte de roi d'Yvetot. Aussi, tous les bons gars normands veulent-ils le voir, pour s'assurer s'il est vraiment

Couronné dans son wagon
D'un simple bonnet de coton.

De vifs efforts sont faits pour empêcher les têtes chaudes de Cherbourg de mal accueillir le président de la République. On comprend cette sollicitude; il s'agit, dit-on, pour le maire, M. Mahien, de ne pas rater la croix d'officier.

Le congé que doit prendre dans quelques jours M. Constans, est considéré comme un nouveau symptôme de la résolution où serait le gouvernement de ne point poursuivre, d'ici à quelque temps, l'exécution du second décret de mars. Il convient d'enregistrer cette impression sans y attacher trop d'importance: pour crocheter des serrures, il n'est pas besoin d'un ministre, un client de M. Mazé suffirait à la rigueur.

La rumeur déjà répandue il y a quelque temps, que le gouvernement n'accepterait pas comme valables les transferts de propriété à des tiers des établissements d'instruction congréganistes, était de plus en plus accréditée, hier soir, dans certains milieux officiels. Les déclarations de M. F. Riant à la distribution des prix de l'école St-Ignace, servaient de thème à de très vifs commentaires au milieu desquels revenait surtout l'affirmation susdite.

Ce serait une nouvelle violation des droits

des pères de famille et de la liberté de l'enseignement. Les feuilles radicales poussent à cette monstrueuse iniquité.

On lit dans le *Mot d'Ordre* :

« L'abolition du budget des cultes, la suppression de tous les privilèges dont jouissent indûment moines, religieux et prêtres, et tout spécialement de l'exemption du service militaire dont ils bénéficient, doivent être des faits accomplis avant qu'on ne puisse songer à donner à tous les citoyens qui rempliraient les conditions requises pour ouvrir une école ou un collège, la faculté qu'ils réclament.

« Jusque-là, le gouvernement de la République est en droit de prendre ses précautions contre les petits messieurs, pommades, frisés, pomponnés, qu'élevaient à la brochette les Révérends Pères, afin de ne pas remplir les cadres de l'armée, de la magistrature, des grandes administrations publiques d'ennemis si non avoués du moins absolument déterminés de nos institutions démocratiques, et l'on serait mal venu de les lui reprocher. »

C'est à tort qu'on a parlé de la candidature de M. Paul Grévy pour le siège d'inamovible laissé vacant par le Dr Broca. Le général Grévy est maintenant assuré de son élection sénatoriale dans le Jura, et n'a pas besoin de courir les chances d'une candidature ailleurs.

Vous savez que M. Jonin, sénateur de gauche, qui se représentait au conseil général dans l'Ille et Vilaine, a été battu. On raconte qu'il aurait été desservi sous mains par toutes les influences opportunistes et maçonniques, à cause de ses sentiments religieux.

M. Jouin est, en effet, de l'école peu nombreuse d'Arnaut (de l'Ariège), qui voudrait concilier le catholicisme et la république.

Les amnisties du *Tage* sont arrivés, ce matin, à quatre heures un quart, à la gare Montparnasse. Il y avait fort peu de monde. Rochefort, Lucipia, Bonis et quelques autres avaient été au-devant des amnisties auxquels on a servi à déjeuner dans les deux tabarets voisins. En somme, aucune manifestation digne d'être notée. Les amnisties criaient *vive Rochefort!* et *vive la Révolution sociale!*

Tout est prétexte pour la spéculation et nous n'hésitons nullement à affirmer que la situation de place a bien plus d'influence sur les cours que tous les incidents politiques.

Comme acheteurs, la situation se trouve dégagée par suite des nécessités de la liquidation, ceux qui restent sont de premier ordre.

Par contre, les baissiers, en voyant partout complications sur complications, il en est résulté déjà un découvert important à la baisse, ce qui promet diverses péripéties pour le mois d'août.

Constations toutefois plus de fermeté sur l'ensemble des valeurs de crédit et tout particulièrement sur nos fonds d'Etat.

Grande lourdeur sur l'ensemble des fonds étrangers.

P.-S. — On commente beaucoup à Berlin la nouvelle attitude réservée que semble avoir prise le gouvernement français dans la question d'Orient. Les feuilles officielles ne peuvent cacher leur dépit d'avoir vu le cabinet sous la pression de l'opinion publique, renoncer à envoyer en Grèce la mission Thomassin.

On ne peut avouer d'une façon plus éloquente que l'Allemagne aurait vu, avec une joie mal contenue, la France s'embarquer dans une nouvelle aventure.

La France fait remarquer que ce sont les impérialistes qui ont le plus perdu au scrutin du 1^{er} août; tandis que les royalistes se sont à peu près maintenus dans leurs positions précédentes.

Angleterre. — La situation des Anglais est loin de s'améliorer dans l'Afghanistan. Les troupes victorieuses d'Ayoub-Kan semblent avoir débordé de tous les côtés la position de Candahar et avoir coupé toutes les communications des généraux Burrows et Primrose avec l'extérieur. Khelati-Ghizal, position entre Caboul et Candahar, est déjà assiégée. Les Anglais réunissent lentement leurs renforts entre Quetta et la passe de Khojack, sous les ordres du général Phayre; mais ce dernier ne veut s'aventurer qu'à bon escient et avec une armée suffisamment nombreuse au-delà de Pichin.

D'après un avis de Caboul, en date du 3, le général Roberts a reçu l'ordre d'aller à Candahar avec une force puissante de toutes armes.

Persé. — Le *Times* dit que la Persa fait acheter des cartouches en Autriche.

FAITS DIVERS

Un mot d'enfant terrible :
Le maître d'école. — Mais, mon cher enfant, comment se fait-il que tu ne fasses aucun progrès dans la lecture ? à ton âge je lisais couramment à première vue.
L'enfant. — C'est que sans doute vous avez eu un meilleur maître que moi.

A la police correctionnelle.
UN VOLEUR. — Mon avocat n'est pas ici. Je demande une remise à huitaine.
LE PRÉSIDENT. — Puisque vous avez été pris en flagrant délit, qu'est-ce que votre avocat pourrait dire pour vous ?
C'est justement ce que je voudrais savoir.

Guibollard rencontre des lycéens revenant de la promenade sous une pluie battante.
— Ah ! les pauvres enfants ! s'écria son épouse ; cela fait mal de les voir.
— Madame, s'écria Guibollard, sachez que pour refaire la France, il faut des hommes bien trempés !

Lu dans la vitrine d'un papetier, quartier de l'Odéon :
SERVIETTES EN PEAU D'AVOCATS
12 FRANCS

Où va se nicher la consigne :
M^{me} de M... arrive de sa terre du Médoc. Tout occupée de sa réinstallation d'hiver, elle fait dire au concierge qu'elle n'y est pour personne. Sa sœur se présente, on la renvoie : — Madame n'y est pas !

Le soir, M^{me} de M... apprend que l'on a renvoyé sa sœur :
— Mais cette consigne ne concerne pas ma sœur ! pour elle je suis toujours à la maison ! s'écrie la dame.

Le lendemain elle sort. La sœur arrive. Le concierge laisse monter. La sœur frappe à toutes les portes, se promène de chambre en chambre et... personne !
Elle descend et apostrophe le concierge :
Mais vous m'aviez dit que ma sœur était en haut.

— La vérité est qu'elle est sortie, répondit l'homme, mais, néanmoins, elle m'a dit que pour Madame elle serait toujours chez elle !

L'examineur. — Que fit Agathocle en débarquant sur la côte d'Afrique.
L'élève. — Il brûla ses vaisseaux.
L'examineur. — Dans quel but ?
L'élève. — Pour montrer aux Carthaginois de quel bois il se chauffait.

Voici le récit d'une singulière information américaine : Le capitaine Rodgers, de la goélette *James Andrews*, partie le 20 juin pour Calcasieu, rapporte avoir rencontré du gros temps le mardi suivant. La mer était très tourmentée et une bourrasque semblait imminente, quand la goélette s'est trouvée soudain entourée d'une multitude de tortues vertes, dont quelques-unes étaient aussi grandes qu'une table ronde ordinaire.

D'après les observations, elles couvraient la mer sur un espace de 10 milles de long et 8 de large. Il y en avait de toutes les tailles, mais pas une seule ne nageait dans la position normale.

De tous côtés on voyait aussi des saumons sauter bien haut, comme s'ils étaient déterminés à quitter la mer, fait dénotant ou une commotion sous-marine ou la présence de quelque monstre des profondeurs. Le capitaine Rodgers désirerait une explication de ces étranges phénomènes de ces milliers de tortues toutes retournées sur le dos et de ces saumons en proie à une terreur manifeste. Pendant sa carrière maritime, il n'avait jamais vu rien de semblable.

M. SOUSSERNS, Rédacteur.

Les annonces de l'extérieur du canton sont reçues par l'AGENCE HAASENSTEIN & VÖGLER, à Fribourg.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

LFS

TABLEAUX DE LA SOCIÉTÉ OLÉOGRAPHIQUE

D ^{rs} en en	Larg ^{eur} en hauteur	SUJETS	AUTEURS	PRIX	
				des tableaux	sur toiles.
53	72	La mort de saint Joseph	Franceschini	20	22
53	72	Le S. Cœur de Jésus se manifestant à la B. Marguerite-Marie	Cappalli	20	22
53	72	Ange jouant du luth	Fr. Francia	20	22
49	72	Saint Antoine de Padoue	Elisabetta Sirani	20	22
52	69	S.-Cœur de Jésus (5 ^e éd.)	Battoni	15	17
52	69	S.-Cœur de Marie (2 ^e éd.)	Sassoferato	15	17
52	67	Saint François d'Assises	Guido Reni	15	17
50	50	La Madone du Magnificat	Botticelli	20	22
50	50	La Madone à la grenade	id.	20	22
47	63	La Vierge Imm. avec sainte Agnès	—	10	12
47	63	Maria Mater Amabilis	Guardasoni	15	17
47	63	Maria Mater Dolorosa	id.	15	17
46	63	Saint Joseph avec Jésus enfant	Ciaranfi	20	22
44	62	Sainte Agnès	Guardasoni	15	16 50
55	62	Saint Louis de Gonzague	Montebugnoli	15	16 50
45	62	Saint Antoine, abbé	C. M. Trebbi	15	16 50
44	62	Saint Stanislas Kostka	V. Pacelli	15	16 50
45	62	Saint François de Paule	Montebugnoli	15	16 50
55	62	Le Bienheureux Joseph Labre	Montebugnoli	15	16 50
55	62	Saint François de Sales	Guardasoni	15	16 50
45	62	Sainte Cécile	Raphaël	15	16 50
45	62	S.-Cœur de Jésus (œuv. perfect.)	Battoni	15	16 50
44	60	N.-D. du Sacré-Cœur de Jésus	Deger	15	16 50
37	51	Sacré-Cœur de Jésus	Battoni	10	11 50
37	51	Saint-Cœur de Marie	Guardasoni	10	11 50
37	51	La B. Marguerite-Marie Alacoque	C. M. Trebbi	10	11 50
37	51	La Vierge Immaculée	Murillo	10	11 50
37	51	Saint Léonard de Port-Maurice	Sordino	10	11 50
37	61	Portrait de N. S. P. le Pape Pie IX	d'après nature	10	11 50
37	51	Saint Bernardin de Sienna	Fr. Francia	10	11 50
37	51	La mort de saint Joseph	Franceschini	10	11 50
37	51	La Vierge des douleurs	Guido Reni	10	11 50
37	51	La Vierge Marie.	Trevisano	10	11 50
37	51	Ecce Homo	Guido Reni	10	11 50
37	51	Sainte Zite	Busi	10	11 50
37	51	N.-D. du perpétuel secours	Maitre inc.	10	11 50
37	51	L'Ange gardien	Vincenzo Pacelli	10	11 50
37	51	Sainte Philomène	Montebugnoli	10	11 50
37	51	La Sainte famille	Pacelli	10	11 50
40	50	La B. Vierge en prière	Fr. F. Lippi	5	6 50
27	40	Saint Jean-Baptiste enfant	Fr. Francia	5	6 50
26	35	S. François d'Assises	Guido Reni	5	6 50
66	35	S. François de Paule	Guardasoni	5	6 50
62	35	Sainte Marie Madeleine	Ch. Dolci	5	6 50
22	35	Marie avec Jésus enfant	Correggio	5	6 50
26	31	Ecce Homo	Guardasoni	5	6 50
31	31	La Vierge des douleurs	Ecole de Bologne	5	6 50

On s'abonne à l'Imprimerie catholique suisse

AUX

ÉTUDES CATHOLIQUES

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE LITTÉRATEURS

PUBLICATION MENSUELLE

Grand in-8°, 72 pages. — Prix : 7 fr. par an.

SOMMAIRE DU MOIS DE JUILLET

PREMIÈRE PARTIE

Les Etudes catholiques	J.-H. OLIVIER
Chronique religieuse	De BOULAND
Hagiographie contemporaine	

SECONDE PARTIE

La Cosmogonie de Moïse et la Science (Suite)	Ant. PIOLET
Qu'est-ce que la libre-pensée	Just. FÈVRE
Notice historique sur le cardinal de Tencin	AUDOUY
Le Salon de 1880	Em. GERBERT
Etudes historiques	E. VALLÉE
Bibliographie	F. JACQUOT

Tableaux oléographiques perfectionnés

Nos lecteurs savent tous que par les procédés oléographiques on est arrivé à reproduire avec une exactitude vraiment remarquable, les plus beaux tableaux des grands maîtres, tout en leur conservant leurs couleurs et jusqu'aux coup de pinceaux. L'un des principaux avantages est que la reproduction se faisant à l'aide de couleurs à l'huile, la peinture se conserve comme les toiles qui fond l'orgueil de nos musées. On est arrivé dans ces derniers temps à des perfectionnements tels, que pour les tableaux de choix, il n'est pas possible d'assurer que la peinture n'a pas été faite à la main. Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de leur indiquer la Maison qui s'est surtout occupée à rechercher les sujets bien traités et qui, par les achats importants qu'elle a faits aux éditeurs même, a pu obtenir des rabais considérables sur les prix ordinaires.

Voici quelques titres pris dans le catalogue qui est envoyé gratuitement et franco sur demande. Les dimensions sont indiquées en centimètres mesurés sur la peinture; le prix est net, port et emballage compris :

Deux têtes d'anges, d'après Greuch, 27/38. Prix : 2 fr. 50. — La Cène, de Léonard de Vinci (superbe reproduction), 48/90. Prix : 44 fr. — La Vierge aux cerises, du Titien, 81/100. Prix : 35 fr. — La Vierge à la Chaise, de Raphaël, 65/50. Prix : 40 fr. — Le Christ en croix, de Van Dyck, 68/80. Prix : 13 fr. — Belle marine (effet de soleil couchant sur les eaux et rochers), de Hiller, 47/72. Prix : 4 fr. — Pendant au précédent (effet de lune sur un navire). Prix : 4 fr. — Gracieux tableau de fruits pour salle à manger : pêches, raisins, citrons, etc., 43/58. Prix : 6 fr. 50; les deux pendants : 12 fr. — Intérieur allemand (les Buveurs), beau tableau de Hermandten Kate, 60/88. Prix 14 fr. — Château Chillon et Port de Dieppe, de Karl Girardet, 25/44; les deux : prix : 4 fr. — Départ du pêcheur; Retour du pêcheur, école italienne 33/26, les pendants 4 fr. — Superbes natures mortes pour salle à manger : corneaux et perdrix; Faisan et Bécasse 51/39, les deux pendants, 6 fr. (Grand choix de tableaux religieux et de chemins de la croix, demander le catalogue). Envoi franco de un ou de plusieurs de ces tableaux dès la réception du prix en mandat sur la poste à l'ordre de l'office de la Presse Catholique rue Bonaparte, 76, à Paris. (3)

Une Compagnie d'assurance cherche des receveurs locaux dans chaque Cercle de justice de paix. S'adresser à M. R. Bouquet, rue de la Préfecture, 197, Fribourg. (H 321) (246)

Lavage et blanchissage

Remise à neuf de couvertures de lit. Dépôt chez M. Oherson, rue de Morat, N° 202, à côté de la boucherie Fasel, à Fribourg. Le même reçoit encore les toiles pour blanchir sur le pré. (251)

Avis aux amateurs

Il sera exposé en vente en mises publiques, demain vendredi, 6 août, dès 9 heures du matin jusqu'à 1 heure, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, un choix des plus variés de véritables canaris du Hanovre, taxés à très bas prix. (257)

M. BUGNON Chirurgien Dentiste à Fribourg sera à Romont Hôtel du Cerf, mercredi 11, à Bulle Hôtel du Cheval Blanc, jeudi 12 août. (254)

Occasion unique

Images-photographies

du B.P. Canisius parfaitement ressemblantes, avec prières au dos et dentelles. Prix de la douzaine : 50 cent.

BOURSE DE GENEVE DU 4 AOUT

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTIONS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
4 1/2 Fédéral 1871	103 1/2	—	99 1/4	93 3/8	priviligiées	478	—	477	480
1871	83 50	83 50	103 1/2	103 3/8	Central-Suisse	245	246	240	233
3 0/0 Italien	—	—	85 20	83 30	Nord-Est Suisse	460	457	456	458
3 0/0 Valais	—	—	1030	—	priviligiées	460	457	456	458
OBLIGATIONS					Union Suisse	—	157	156	157
Quest-Suisse	476	—	476	476 1/2	Saint-Gothard	—	—	305	310
Suisse-Occidentale 1873-76	—	—	1010	—	priviligiées	—	—	380	382
1878	453 3/4	—	455	455	Comptoir d'escompte	—	—	630	—
3 0/0 Jouine à Eclépens	—	—	—	—	Banque du commerce	—	—	1320	—
Franco-Suisse	—	—	—	—	de Genève	—	—	550	450
4 0/0 Central-Suisse	—	—	—	—	Fédérale	—	—	630	632
4 1/2 0/0 Central Nord-Est	—	—	1025	1030	Société suisse des chemins de fer	631	630	640	6475
5 0/0 Jura-Berne	—	—	1030	1035	Banque des chemins de fer	6465	6450	1052	1060
Lombardes anciennes	262 1/4	—	262	263	de Paris et Pays-Bas	1052	1055	925	930
— nouvelles	—	—	—	—	Crédit Lyonnais	920	—	—	—
Autrichiennes nouvelles	—	—	—	—	Association financière genevoise	—	—	—	1205
Méridionales	—	—	—	—	Omnium genevois	—	—	716	717
Bons méridionaux	265 1/2	—	—	266 1/2	Basler Bankverein	—	—	795	800
Nord-Espagne	—	—	535	536	Industrie genevoise du gaz	—	—	510	513
Crédit foncier russe 5 0/0	—	—	—	—	Belge du gaz	—	—	592	593
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—	Gaz de Genève	730	—	727	730
					Marseille	—	—	—	—
					Appareillage, Gaz et Eeau	—	—	—	—
					Tabacs italiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

3 août	AU COMPTANT	4 août
97 81	Consolidés	97 75
84 85	3 0/0 Français	85 50
118 35	5 0/0 Id.	118 90
—	Or, a New-York	—
117 50	Argent à Londres	117 60
A TERME		
84	3 0/0 Français	85 23
118 65	5 0/0 Id.	118 97
83 25	5 0/3 Italien	83 47
—	3 0/0 Anglais	—
—	5 0/0 Turc	9 57
—	5 0/0 Russe 1877	75 43
—	4 0/0 Autrichien	—
1046 50	Banque de Paris	1055
922 50	Crédit Lyonnais	935
612 50	Mobilier français	616 25
1265	Crédit foncier	1270
551 25	Mobilier Espagnol	560
595	Autrichiens	598
1822 50	Gaz Parisien	1825 75
1230	Suez	1238 75